

Communiqué de l'Archevêque de Lille

La lecture de l'article paru dans la Voix du Nord au sujet de Jacques Delfosse a suscité en moi une grande tristesse et consternation.

Je veux exprimer d'abord ma profonde compassion à toutes les personnes qui ont été agressées par l'abbé durant son ministère et qui portent le poids de cette souffrance au quotidien. Qu'elles trouvent dans l'Église de Lille le soutien de l'écoute, de l'accompagnement et de la prière.

Je m'unis aussi à la grande peine de celles et ceux qui ont connu Jacques Delfosse comme aumônier, vicaire ou curé, et dont l'estime et la confiance ont été trahies.

Ce terrible drame nous met, une fois de plus, en garde contre le cynisme de la perversion, le manque de discernement dans l'adulation, la complicité du silence et les déficiences dans le suivi. Il nous appelle à tout faire pour que la justice civile et canonique soit pleinement rendue et que la bientraitance soit le maître mot de nos pratiques ecclésiales. La justice canonique du Saint-Siège a prononcé la fin de l'état clérical de Jacques Delfosse, et le diocèse de Lille, avec toute l'Église catholique en France, s'est engagé dans des transformations qui rendent la maison plus juste et plus sûre.

Je rends hommage à tous les prêtres qui avec humilité sont d'authentiques pasteurs de l'Évangile.

Monseigneur Laurent Le Boulc'h
Archevêque de Lille

Accueil des victimes d'abus dans le diocèse de Lille

Dans la lutte contre les abus, le diocèse de Lille, agit pour que notre Église soit une maison accueillante et sûre pour tous.

Écouter

- Une cellule d'accueil et d'écoute a été mise en place dans le diocèse. Composée de 3 femmes laïques et d'un diacre, elle a pour objectif d'être à l'écoute des victimes et de les accompagner. Une adresse mail dédiée existe : ecoute.victimes@lille.catholique.fr.
- Des groupes de paroles, dans le diocèse de Lille, animés par un psychologue-clinicien sont proposés régulièrement par le diocèse.
- Des cellules d'écoutes nationales existent également pour recueillir la parole des victimes et les accompagner (CEF, conférence des religieux et religieuses de France, France-Victimes, INIRR (Instance nationale indépendante de reconnaissance et de réparation), et la CRR (commission Reconnaissance et Réparation).

Accompagner

- Depuis 2016, le diocèse de Lille a établi une convention avec l'URSAVS (Unité régionale de soins aux auteurs de violence sexuelle) du CHU de Lille, pour le suivi psychologique des personnes victimes ainsi que des auteurs d'agressions sexuelles.

Agir

- Depuis mars 2022, un protocole a été établi entre les procureurs et les évêques de la région, afin de mieux combattre les infractions commises au sein de l'Eglise.

Si vous pensez avoir été victime de violences de la part de Jacques Delfosse, nous vous invitons à prendre contact avec la cellule d'écoute du diocèse de Lille (ecoute.victimes@lille.catholique.fr – 06 85 07 30 90) et à déposer plainte auprès de la police nationale ou de la gendarmerie de votre secteur.